



COVID-19 : Plan de Relance – les dispositifs activables par les entreprises

Important: Si vous n'êtes pas directement en charge de l'exploitation des informations figurant dans la présente note, merci de vous assurer de sa transmission à la personne concernée dans votre entreprise.

Vous pouvez retrouver l'ensemble de nos informations sur la crise COVID-19 sur le site dédié : www.ffc-constructeurs.net

Le Ministère de l'Economie met en ligne **un guide exhaustif des mesures disponibles pour l'ensemble des secteurs dans le cadre du Plan de Relance (guide complet EN [CLIQUANT ICI](#))**. Pour rappel, le Plan de Relance est doté d'un financement exceptionnel de 100 milliards €, dont 40 proviennent de l'Union Européenne. Cette enveloppe est destinée à véritablement créer des opportunités, au-delà de la crise.

La FFC CONSTRUCTEURS vous invite vivement à en prendre connaissance et à utiliser au maximum ces dispositifs afin d'accompagner les évolutions et besoins des entreprises, tout particulièrement ceux destinés aux TPE/PME/ETI.

En synthèse, nous attirons particulièrement votre attention sur **quinze dispositifs susceptibles d'avoir une application concrète pour votre**

entreprise, regroupés en trois axes :

AXE	DISPOSITIFS (page)
ECOLOGIE	<ul style="list-style-type: none">- Transition écologique et rénovation énergétique des TPE/PME (23)- Décarbonation de l'industrie (47)- Economie circulaire (51)- Mobilité verte (93)- Technologie verte (101)
COMPETITIVITE	<ul style="list-style-type: none">- Fiscalité des entreprises (121)- Financement des entreprises (125)- Plan de soutien à l'export (129)- Souveraineté technologique (139)- Numérisation des TPE/PME/ETI (153)
COHESION	<ul style="list-style-type: none">- Activité partielle / FNE formation (167)- Handicap (173)- Jeunes (177)- Formation professionnelle (231)- Recherche (251)

Pour la mise en œuvre opérationnelle de ces dispositifs, les préfetures se dotent d'équipes dédiées : les **Cellules (ou Directions) de Coordination des Politiques Interministérielles**. Vous êtes invités à vous rapprocher de vos contacts dans votre préfecture de rattachement pour être mis en relation avec ces équipes.

Pour aller plus loin, vous pouvez également consulter le site du gouvernement en [CLIQUANT ICI](#).

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information. N'hésitez pas à nous solliciter :

Benoit DALY – benoit.daly@ffc-constructeurs.org – 06 20 75 28 36

Jérôme GILLET – jerome.gillet@ffc-constructeurs.org – 06 03 90 68 74

Philippe SANDRIN – ph.sandrin@tib.fr – 06 84 31 86 34

FFC CONSTRUCTEURS
Immeuble le Cardinet
8, rue Bernard Buffet - 75017 PARIS
contact@ffc-constructeurs.org